

Mais voici que s'élève un faible appel. La mère  
L'entend et reconnaît la voix de son enfant ;  
Elle qui succombait sous le mal triomphant  
Tente de ressaisir une force éphémère.

Elle voudrait parler ou faire un mouvement,  
Et sortir de la mort qui déjà l'emprisonne ;  
Car cet appel, qui n'est entendu de personne,  
Son instinct maternel le perçoit clairement.

Son corps est immobile et vivante est son âme ;  
L'espoir du dévouement sur la tombe a fleuri :  
Elle fait un effort suprême et jette un cri :  
" Mon fils ! Voyez mon fils ! Je sais qu'il vous réclame. "

On obéit : on court vers le berceau. L'enfant  
Défaillit, les yeux clos et la bouche serrée ;  
Si la crise n'est pas au début conjurée  
Elle complètera son œuvre en l'étouffant.

On lui prodigue tant de soins qu'il se ranime ;  
Il desserre les dents, respire. Il est sauvé.  
— La mourante, le doigt vers le berceau levé  
A voulu se survivre en son rôle sublime.

Puisqu'à l'heure dernière oubliant de souffrir,  
Elle a pu concentrer la vie éparse en elle  
Pour accomplir encor la tâche maternelle,  
Elle sourit et calme achève de mourir.

GUSTAVE VAULTRY.

## LES RÈGLEMENTS DU CONSEIL D'HYGIÈNE

Viennent de paraître les " Règlements du Conseil d'Hygiène de la province de Québec. Un volume in-16 de 141 pages.

Par ces règlements l'hygiène publique dans notre Province, acquiert une vivacité remarquable dans l'exécution des mesures sanitaires d'intérêt général. Aujourd'hui notre peuple n'a rien à envier aux autres peuples en matière de législation sanitaire. Seulement il nous manque une bonne loi de statistique vitale, si nécessaire dans la tâche délicate de l'Administration de l'hygiène publique chez un peuple. Nous espérons que nous l'aurons avant longtemps, vu les excellentes dispositions de l'Episcopat Catholique de la Province pour tout ce qui intéresse la santé et la prospérité du peuple.

Maintenant le Conseil d'hygiène a commencé l'envoi gratuit des Règlements sanitaires à MM. les Curés et les médecins, ainsi qu'à tous les Conseils Municipaux de la Province. C'est un moyen efficace de garantir l'observance des mesures administratives de l'hygiène publique.

Pour le moment nous nous contenterons d'annoncer la publication des Règlements sanitaires du Conseil. Nous y reviendrons plus tard.

Dr D...